Un territoire d'exception

La Réserve naturelle nationale de Chérine

Réserve Naturelle
CHÉRINE

INDRE
CONSEIL GENERAL

WWF

AGIR pour la BIODIVERSITÉ

1985-2015 La Réserve naturelle de

Héron pourpré.
C. & M. MARCAULT

Sommaire

Editorial 2
Introduction 3
Histoire de la Réserve 4
Patrimoine naturel
Les habitats 6
Les plantes 8
Les coléoptères 10
Les papillons 12
Les amphibiens et reptiles 14
Les oiseaux nicheurs menacés 16
La guifette moustac. Le butor étoilé 18
Les mammifères 20
Histoire de la gestion
Un pâturage indispensable 22
L'effarouchement des sangliers 24
Des feux pour restaurer la roselière 25
La régulation des espèces exotiques envahissantes 26
Accueil et sensibilisation du public 28

Photos en première de couverture :
Etang Ricot. PHOTO RN CHÉRINE /JULIEN VÈQUE
Rousserolle turdoïde. PHOTO MICHEL MARTINAZZI
Mélitée des centaurées. PHOTO MICHEL MARTINAZZI
Orchis bouffons. PHOTO RN CHÉRINE /JACQUES TROTIGNON
Guifettes moustacs. PHOTO PATRICK GAULTIER

Éditorial

En 1982, sous l'impulsion d'André Laignel, Président du Conseil général de l'Indre, une première acquisition de 125 ha permet au Domaine de Chérine de se retrouver porteur d'un projet de création d'une Réserve naturelle en Brenne.

Invité à me rendre en Sous-Préfecture un samedi matin sur convocation du Sous-Préfet Piriou, je ressors avec la mission de mettre en place une association loi 1901 « avec des élus locaux et de véritables Brennoux », afin que la Réserve soit localement acceptée… J'ai très souvent cité cette anecdote car elle fut indispensable à la reconnaissance de la Réserve.

Je fus témoin, par la suite, de la place fondamentale que la Réserve a joué dans la création du Parc naturel régional de la Brenne, celle-ci démontrant la volonté de mettre en valeur la qualité remarquable de notre nature.

La nature « sous cloche » n'a jamais été mon objectif. J'ai toujours souhaité, au contraire, que chaque enfant de l'Indre puisse découvrir la qualité exceptionnelle de la nature de notre territoire brennou lors de sa scolarité.

La Réserve, au fil des décennies, s'est ouverte au public afin de faire découvrir la richesse de son patrimoine naturel. Elle a aussi exporté son expérimentation de gestion des milieux humides sur des propriétés voisines, et je tiens à remercier vivement les propriétaires qui ont bien voulu s'associer à notre démarche. Par ces contrats, la Réserve ouvre la voie pour la reconquête du territoire, aujourd'hui enfriché, avec des éleveurs locaux, partenaires indispensables de la gestion des espaces.

Je reste convaincu que cette action servira dans quelques années de modèle pour le « Cœur de Brenne » et portera l'espoir d'une agriculture raisonnée de qualité, garante de paysages ouverts et de produits recherchés.

Je tiens, au final, à remercier chaleureusement, pour leur appui déterminant, M. Luc Hoffmann et Mme Isabelle Autissier, Présidents du WWF, M. Allain Bougrain-Dubourg, Président de la LPO, son fidèle directeur Michel Métais, et bien sûr le département de l'Indre avec les soutiens sans faille des Présidents Daniel Bernardet et Louis Pinton qui, avec l'aide des fonds européens et, depuis 2007, de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, ont permis les acquisitions qui font de Chérine, aujourd'hui, l'une des rares Réserves nationales en extension territoriale.

Je voudrais également souligner l'aide généreuse que nous ont accordée régulièrement nos fidèles partenaires : la fondation EDF, la fondation Nicolas Hulot, la fondation du Crédit Agricole Pays de France, la fondation du Patrimoine, le PNR de la Brenne, la région Centre-Val de Loire, l'Etat et l'Europe.

J'ai enfin la grande satisfaction d'avoir toujours travaillé avec une équipe soudée, composée d'administrateurs bénévoles fidèles, dont les trois premiers sont hélas aujourd'hui disparus : Dominique Moreau, Pascal Dubreuil et Fernand Poitevin ; puis Marc Chartier, Geoffroy Vignes, André Gateault, Guy Valet, André Sinault et Bernard Barre. Sans oublier Jacques Trotignon, directeur de la Réserve depuis sa création, qui a toujours assuré son rôle avec sérieux et grande compétence, ainsi que les gardes, animateurs et administratifs, équipe formidable dans laquelle Rémy Vioux est le premier employé à avoir fait toute sa carrière au service de la Réserve.

Nous pouvons être fiers, collégialement, d'avoir préservé pour nos enfants, au cœur de la France, un joyau riche d'une nature exceptionnelle.

Jean-Louis Camus
Président de la Réserve

Chérine a 30 ans

Introduction

Sans être très ancienne, la Réserve naturelle nationale de Chérine bénéficie aujourd'hui d'un âge qui lui permet de considérer avec un certain recul le chemin parcouru, depuis ce 22 juillet 1985 où un décret ministériel l'a portée sur les fonts baptismaux. Tel est l'objet de cette plaquette.

En s'appuyant sur quelques exemples précis et révélateurs, elle dresse un bilan des actions qu'elle a menées, durant trente ans, au titre des quatre grandes missions que l'Etat lui a confié : la protection du patrimoine naturel ; l'inventaire et la connaissance de la faune et de la flore ; la gestion des milieux propre à assurer, sur des bases solides, la protection des espèces les plus menacées ; enfin, la sensibilisation du public.

En matière de connaissance du patrimoine naturel, tout d'abord, il ne fait aucun doute que les 370 ha de la Réserve de Chérine représentent aujourd'hui le territoire le mieux connu du Parc naturel régional de la Brenne. Au fil des années, la plupart des grands groupes taxonomiques ont fait l'objet d'inventaires : les oiseaux en priorité – ce sont eux, essentiellement, qui sont à l'origine de la création de la Réserve ! -, ainsi que les plantes et, parmi les insectes, les libellules et les papillons diurnes, qui ont donné lieu à des suivis très poussés sur le long terme, enfin les coléoptères, étudiés plus ponctuellement mais qui ont réservé de belles surprises aux spécialistes. Et ceci sans oublier les amphibiens, les reptiles et les mammifères, les orthoptères, les araignées, les crustacés ou les mousses. Au fil des financements obtenus, les découvertes se sont ainsi succédé sur Chérine, mettant en relief l'extraordinaire richesse des habitats de la Brenne… et celle des territoires achetés progressivement pour étendre la Réserve.

Une Réserve qui s'est aussi fait une bonne réputation dans le domaine scientifique, avec l'étude de quelques espèces emblématiques de la Brenne – le butor étoilé, la guifette moustac, la cistude d'Europe, les canards hivernants – suivies sur le long terme, en partenariat avec le CNRS ou le Museum de Paris. Car, est-il besoin de le rappeler, comment protéger avec efficacité des espèces dont l'écologie, la démographie ou les stratégies de reproduction sont méconnues ? Les résultats, là encore, sont surprenants.

Reste l'aboutissement de ces inventaires et suivis scientifiques : la gestion des milieux, qui ne représente pas une mince affaire ! Si les activités traditionnelles ont été d'emblée maintenues sur la Réserve – n'oublions pas que ce sont l'agriculture et la pisciculture qui ont façonné les terres et les étangs – l'innovation s'est imposée face à des problématiques imprévues : la multiplication des sangliers et des cormorans, le mauvais remplissage des étangs, dû à une pluviométrie déficiente induisant un « atterrissement » rapide des roselières, et surtout l'apparition des espèces exotiques envahissantes, un fléau multiforme qui met en péril tous les espaces protégés de la planète. Les solutions apportées au fil des années, sans être toujours totalement satisfaisantes, ont néanmoins permis de conserver en l'état le patrimoine naturel le plus précieux de la Réserve – au prix d'investissements financiers et humains dont la pérennité pose question – mais aussi, parfois, de voir celui-ci s'accroître, comme un encouragement à persévérer ! Simultanément, la Réserve a acquis une solide expérience en ce qui concerne l'aménagement et la restauration écologique des étangs.

C'est du virage de Monmélier qu'ont été observés les oiseaux – héron pourpré, butor étoilé, busard des roseaux – qui, dès la fin des années 1960, ont fait la réputation de l'étang Ricot. La valeur ornithologique de cet étang est au cœur du projet de création d'une Réserve naturelle à Chérine (Juin 1975).

PHOTO SERGE CHEVALLIER

Comment ne pas souligner, pour terminer, le vaste travail accompli en matière d'accueil du public ? Le temps est loin où, à la fin des années 1980, seules quelques dizaines de visiteurs – ornithologues pour la plupart – fréquentaient l'unique observatoire public de l'étang Ricot… La création du Parc Naturel régional est passée par là, contribuant à faire de la Brenne une destination nature reconnue au plan national. Mais nul doute que la Réserve a joué son rôle dans cette notoriété, ne serait-ce qu'avec les nombreux observatoires qu'elle met aujourd'hui à la disposition du public, sur tous les sites qu'elle a acquis, dans l'intérêt général.

Car tel est bien, au final, l'objectif fondamental de la Réserve naturelle de Chérine : persuader chacun que la Brenne est unique, et que c'est un honneur que de travailler pour la préservation de son patrimoine naturel !

Jacques Trotignon
Directeur de la Réserve

Histoire de **la Réserve**

Le premier projet de création d'une Réserve naturelle en Brenne date de 1968. Il émane de la SEPANI (Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans l'Indre), qui suggère, en la personne de René Pécharat, un périmètre d'au moins 300 ha pour une Réserve intégrale, entourée par une zone tampon beaucoup plus vaste. Exploitée pour l'agriculture et la pêche mais non chassée, celle-ci sera « l'antichambre du sanctuaire ». Aucun lieu précis n'est suggéré.

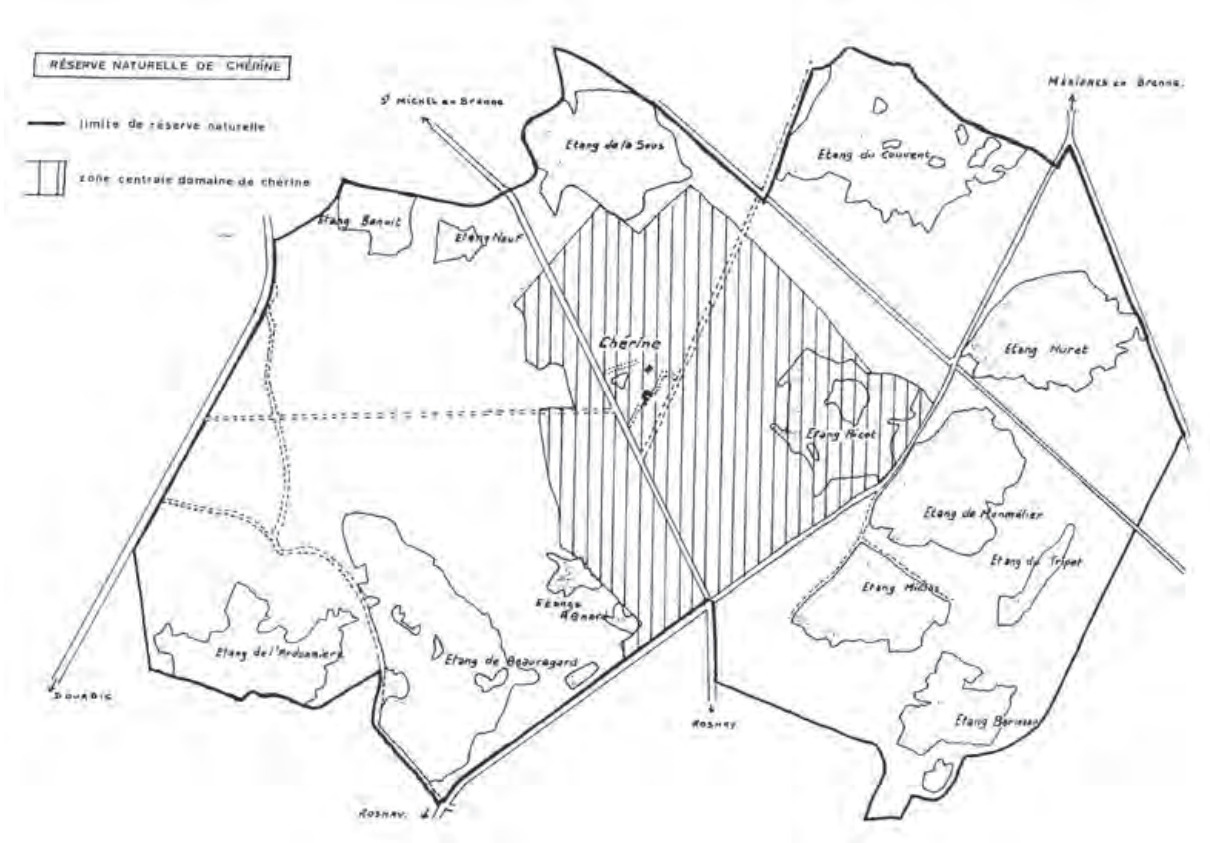

En 1975, le projet de Réserve naturelle de Chérine couvre 1 000 ha !
SOURCE : DDA INDRE

La mise en vente du domaine de Chérine (240 ha) au début des années 1970 relance l'intérêt pour un projet de Réserve ainsi conçu. Selon la DDA (aujourd'hui DDT), c'est le Museum d'Histoire naturelle de Paris qui en est le porteur et qui envisage alors d'acquérir la propriété de Chérine afin d'y constituer une Réserve intégrale, dans la mesure où les propriétés périphériques seraient simultanément classées en Réserve naturelle. Le tout pour une surface de 1 000 ha !
La propriété de Chérine est finalement retirée de la vente, mais la DDA reprend le projet et constitue en 1976 un dossier en vue d'une enquête publique. Ce projet ne connaît pas de suite immédiate.

Busards des roseaux (mâle posé et jeune).
ILLUSTRATION FRANÇOIS DESBORDES

En décembre 1982, à l'occasion d'une nouvelle mise en vente de la propriété de Chérine, M. André Laignel, Président du Conseil général, lance une première procédure d'acquisition. Le Ministère de l'Environnement a en effet pris le 9 juillet 1982 une décision de mise en instance de classement en Réserve naturelle de 125 ha du domaine de Chérine. Cette acquisition sera réalisée en 1983, suivie d'une seconde de 20 ha en 1984.
L'objectif du Conseil général est alors autant de protéger la faune et la flore que de fournir au jeune Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement d'Azay-le-Ferron un lieu où développer ses classes vertes.
La Réserve naturelle de Chérine est officiellement créée par décret ministériel le 22 juillet 1985, sur 145 ha.

CONSEIL GENERAL

Réunion de DECEMBRE 1982

Rapport Supplémentaire

PROPOSITION D'ACQUISITION DU DOMAINE DE CHERINE
à ST-MICHEL-en-BRENNE

Depuis plusieurs années, le Département envisage de faire l'acquisition d'un domaine en Brenne qui servirait de base à la création d'une réserve naturelle dans cette région, l'une des "Zones humides", les plus riches d'Europe tant en ce qui concerne la faune que la flore. L'opération avait d'ailleurs été prévue au programme régional "Zone défavorisée du Sud-Ouest", et le Département avait décidé d'y consacrer une somme de 250.000 F. Faute d'opportunité d'achat, ces crédits ont été transférés sur d'autres opérations.

La création et l'essor du Centre d'Initiation à l'Environnement d'AZAY-le-FERRON sont venus rappeler l'intérêt de disposer d'un territoire représentatif du milieu Brennou. Son utilisation par le Centre lui éviterait notamment d'avoir à passer des accords avec des propriétaires privés pour l'organisation de ses promenades d'initiation et parcours naturalistes -accords qui risquent d'être source de difficultés en certaines périodes, comme celle de la chasse-.

Enfin, la mise en vente du domaine de Chérine à ST-MICHEL-en-BRENNE a réactualisé ce dossier. Afin d'éviter sa cession dans des conditions qui auraient pu ne pas apporter toutes garanties pour la conservation de ses richesses écologiques, le Ministre de l'Environnement a pris le 9 Juillet 1982 une décision de mise en instance de classement en réserve naturelle d'une partie du domaine de Chérine (125 Ha environ). J'avais donné mon agrément à cette procédure lors d'une réunion à laquelle participaient les représentants du Ministère, M. VINCENT, Délégué Régional à l'Environnement et le précédent Commissaire de la République, M. Jacques SEVAL.

/.../

En ce qui concerne la gestion ultérieure de la Réserve qui doit évidemment nous préoccuper puisqu'engageant à long terme les fonds du Département, j'ai obtenu l'assurance d'une participation de l'Etat, telle qu'elle existe déjà dans certaines réserves naturelles. Elle pourrait être de l'ordre de 100.000 à 150.000 F. par an, ce qui devrait couvrir largement les frais d'entretien du Domaine, lequel ne comportera pas de bâtiments. Il n'est évidemment pas exclu par ailleurs que la gestion de ce territoire soit confiée par convention à tel ou tel organisme intéressé, par exemple le C.P.I.E. d'Azay-le-Ferron.

Je vous demande donc de bien vouloir :

- vous engager à procéder à l'acquisition de la partie du Domaine de Chérine classée en Réserve Naturelle pour un montant maximum de 2.200.000 F.
- donner délégation à votre Bureau pour préciser les modalités de cette acquisition et de son financement.

Signé : André LAIGNEL

La surface couverte par la Réserve (145 ha) est dès l'origine jugée trop réduite. De premiers achats sont réalisés en 1996 (LPO), mais c'est grâce à l'instauration, en 2004, d'une zone de préemption au titre de la Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles, que le département de l'Indre entame une véritable politique d'acquisition. La LPO et le WWF France lui apporteront une généreuse et déterminante contribution. Au total, 8 propriétés seront achetées afin d'agrandir la Réserve.
Le 9 septembre 2011, un nouveau décret ministériel étend officiellement la surface de la Réserve à 370 ha.

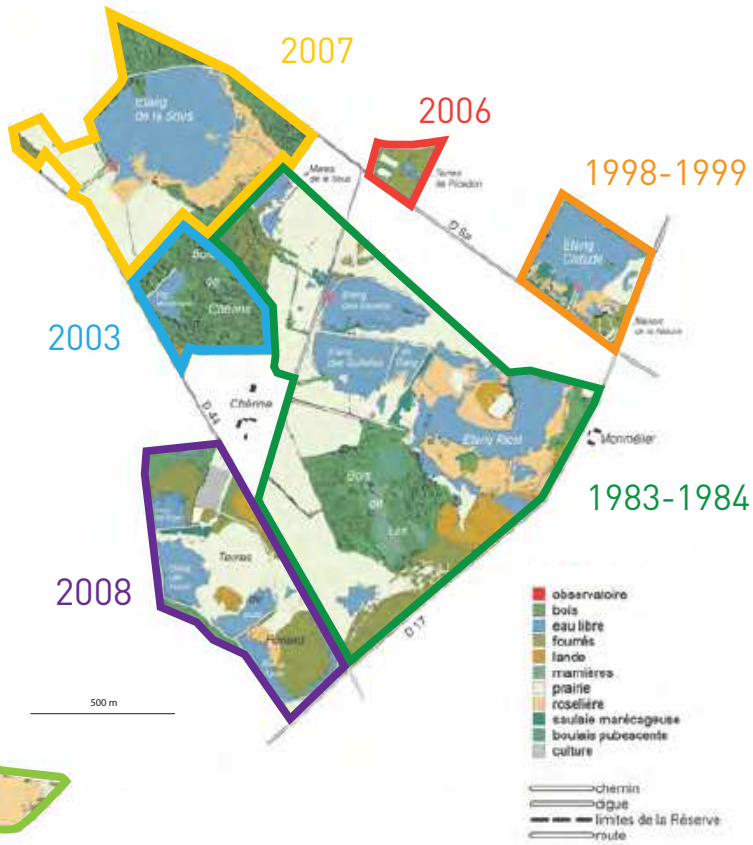

La Réserve de Chérine ne doit son extension qu'à l'acquisition de propriétés mises en vente.
CARTES RN CHÉRINE /JOËL DEBERGE

Patrimoine **naturel**
Les **habitats**

Guifette moustac.
PHOTO CHRISTOPHE PERELLE

Le vaste massif de nénuphars de l'étang Purais, dans la Réserve, constitue un habitat indispensable à la nidification des guifettes moustacs. PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

Les inventaires des habitats, de la faune et de la flore ont pour objectif de connaître la diversité du patrimoine naturel. Dans les Réserves, ils permettent de s'assurer que la gestion mise en place pour certaines espèces jugées prioritaires ne s'effectue pas aux dépens d'autres espèces moins bien connues.

Un « habitat » est une portion de milieu naturel où les espèces animales et végétales sont soumises à des conditions écologiques précises : ainsi d'un massif de nénuphars ou d'une roselière au sein d'un étang, par exemple.
Certains habitats, rares, originaux ou à fort potentiel d'accueil pour des espèces menacées, nécessitent des mesures de protection particulières. C'est le cas des deux habitats déjà cités, où beaucoup d'oiseaux menacés, notamment, viennent nicher : butor, héron pourpré et busard des roseaux dans les roselières, grèbe à cou noir et guifette moustac sur les nénuphars.

Mais la Réserve a aussi le privilège d'abriter un habitat extrêmement rare en région Centre, dont la sauvegarde constitue une priorité au niveau européen : la tourbière à bouleaux pubescents.
Située au milieu du bois de Las, cette tourbière aux allures tropicales est formée de massifs de sphaignes (mousses) sur lesquels poussent des bouleaux pubescents et des saules. On comprendra que son intérêt est exceptionnel quand l'on saura qu'elle abrite en outre des espèces remarquables comme la fougère des marais, la cistude (site d'hivernage) et la loutre !

1. **Des milliers d'hottonies des marais** s'épanouissent certaines années en périphérie de la tourbière du bois de Las, à gauche sur la photo. PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON
2. **Massifs de sphaignes** en dômes au pied des bouleaux pubescents. PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON
3. **Bouleau pubescent.** PHOTO PIERRE PLAT
4. **La fougère palustre** n'est connue que dans une quinzaine de localités en Brenne. PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON
5. **Hottonie des marais.** PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

Les **plantes**

Le butome en ombelle n'est connu que sur une quinzaine d'étangs en Brenne, dont celui des Guifettes, créé en 1987 sur la Réserve.
PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

Un sanctuaire pour la flore menacée de la Brenne

La Réserve centre ses efforts sur la sauvegarde des plantes des étangs, mises à mal par l'intensification de la pisciculture dans toute la Brenne à compter des années 1980, puis la prolifération des ragondins et des rats musqués. La protection de cette flore aquatique impose une pisciculture très douce : absence de carpes (en fouillant la vase elles rendent l'eau trouble et fragilisent les herbiers), ainsi que de tout apport chimique ou d'engrais. Les ragondins et les rats musqués doivent être détruits, tandis que l'apparition de l'écrevisse de Louisiane représente le plus grand péril. Le pâturage des rives et la baisse des eaux en fin d'été sont très favorables à de nombreuses plantes.

La caldésie à feuilles de Parnassie possède, sur 2 étangs de la Réserve, certaines de ses stations les plus riches de Brenne (centaines de pieds). Cette plante a une distribution très limitée en France et en Brenne, où se trouve l'essentiel de ses populations : elle n'y a été trouvée que sur une trentaine d'étangs… Protection nationale et européenne.
PHOTO RN CHÉRINE / LAURA VAN INGEN

SUR LES 600 ESPÈCES DE PLANTES INVENTORIÉES SUR LA RÉSERVE PAR MURIEL DAUDON ET VALÉRIE LAGNY DEPUIS 1990, 142 SONT CONSIDÉRÉES COMME REMARQUABLES CAR MENACÉES EN FRANCE OU EN RÉGION CENTRE.

1. La gratiole officinale vit sur les rives ensoleillées. Haute priorité. PHOTO VALÉRIE LAGNY

2. Le scirpe mucroné prospère en fin d'été sur les vases des étangs Cistude, Luc et Loup. Prioritaire. PHOTO VALÉRIE LAGNY

3. La pulicaire vulgaire qui vit sur les rives, n'est connue que sur une quarantaine d'étangs en Brenne. Haute priorité. PHOTO VALÉRIE LAGNY

4. Le jonc hétérophylle est considéré comme « vulnérable » en région Centre. PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

5. La pilulaire à globules est une petite fougère très menacée en France mais encore répandue en Brenne. Haute priorité. PHOTO VALÉRIE LAGNY

6. Le millepertuis des marais n'est présent, sur la Réserve, que dans deux mares des Terres de Picadon. Intérêt local. PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

7. Le faux nénuphar n'est connu que sur une dizaine d'étangs en Brenne, dont un sur la Réserve. Prioritaire. PHOTO VALÉRIE LAGNY

Orchis incarnat : Le pâturage sur les rives d'étangs favorise le maintien de l'orchis incarnat.

PHOTO VALÉRIE LAGNY

Les coléoptères

Cétoine dorée
PHOTO ARNAUD VILLE

L'inventaire des insectes, dont 37 500 espèces vivent en France, constitue une tâche particulièrement ardue. Les résultats présentés ci-après pour les coléoptères, les papillons et les libellules en témoignent !

Les coléoptères aquatiques

Un inventaire des coléoptères aquatiques présents dans 3 mares des prairies de la Sous, réalisé par Julien Boutry en 2008 et 2011, a conclu à la présence de 64 espèces différentes : une biodiversité étonnante au regard de la surface très réduite des mares (moins de 100 m² au total) !
La détermination de certaines espèces ne peut se faire qu'à la loupe binoculaire.

Photos d'une collection
PHOTOS JULIEN BOUTRY

1. *Cybister laterimarginalis*
2. *Dytiscus circumflexus*
3. *Dytiscus marginalis*
4. *Colymbetes fuscus*
5. *Acilius sulcatus*
6. *Graphoderus cinereus*
7. *Hydaticus transversalis*
8. *Hydaticus seminiger*
9. *Ilybius ater*
10. *Rhantus suturalis*
11. *Rhantus exolatus*
12. *Agabus bipustulatus*
13. *Agabus melanocornis*
14. *Agabus uliginosus*
15. *Agabus nebulosus*
16. *Agabus undulatus*
17. *Copelatus haemorroidalis*
18. *Suphrodytes dorsalis*
19. *Laccophilus minutus*
20. *Laccophilus poecilus*
21. *Coelambus impressopunctatus*
22. *Hydroporus planus*
23. *Hydroporus pubescens*
24. *Hydroporus striola*
25. *Hydroporus palustris*
26. *Hydroporus gyllenhalii*
27. *Hydroporus angustatus*
28. *Hydroporus tessellatus*
29. *Hydroporus erythrocephalus*
30. *Hygrotus confluens*
31. *Hygrotus inaequalis*
32. *Hygrotus decoratus*
33. *Hydrovatus cuspidatus*
34. *Porhydrus lineatus*
35. *Hydroglyphus pusillus*
36. *Graptodytes bilineatus*
37. *Graptodytes granularis*
38. *Bidessus sp.*
39. *Yola bicarinata*
40. *Hydrobius fuscipes*
41. *Limnoxenus niger*
42. *Hydrochara caraboides*
43. *Hydrophilus piceus*
44. *Berosus luridus*
45. *Berosus signaticollis*
46. *Berosus affinis*
47. *Helophorus aquaticus*
48. *Helophorus minutus*
49. *Helophorus granularis*
50. *Helophorus obscurus*
51. *Helochares lividus*
52. *Cymbiodyta marginella*
53. *Enochrus affinis*
54. *Enochrus coarctatus*
55. *Coelostoma orbiculare*
56. *Anacaena limbata*
57. *Cercion laminatus*
58. *Noterus clavicornis*
59. *Noterus crassicornis*
60. *Peltodytes caesus*
61. *Haliplus heydeni*
62. *Haliplus ruficollis*
63. *Limnebius aluta*
64. *Ochtebius pusillus*

Les coléoptères saproxyliques

De 2005 à 2007, deux spécialistes – Fabien Brunet et Arnaud Ville – ont réalisé dans le bois de Las (20 ha) un inventaire des coléoptères saproxyliques, des insectes forestiers spécialisés dans la consommation du bois mort (près de 2000 espèces en France !). Un total inattendu de 109 espèces y a été découvert, dont certaines très rares, qui font de la Réserve l'un des sites les plus remarquables de la moitié nord de la France pour ces insectes. Leur protection impose une gestion facile à mettre en œuvre : laisser les arbres vieillir paisiblement puis tomber au sol, où ils se décomposent lentement.

PHOTOGRAPHIES ARNAUD VILLE

Les espèces dont le nom comporte un astérisque sont particulièrement remarquables (rares, menacées ou très localisées au niveau national). L'espèce la plus remarquable de toutes, connue de moins de 10 forêts en France, est le *Dermestoides sanguinicollis*.

1. *Aegosoma scabricorne**
2. *Allecula morio**
3. *Ampedus glycereus*
4. *Ampedus cardinalis**
5. *Ampedus pomonae**
6. *Anaesthetis testacea*
7. *Anostirus castaneus**
8. *Anthaxia nitidula*
9. *Aromia moschata*
10. *Bostrichus capucinus*
11. *Cardiophorus gramineus**
12. *Cerambyx cerdo**
13. *Cerambyx scopolii*
14. *Cetonia aurata*
15. *Clerus mutillarius*
16. *Clytus arietis*
17. *Coroebus florentinus*
18. *Coroebus undatus**
19. *Dermestoides sanguinicollis**
20. *Dorcus parallelipipedus*
21. *Elater ferrugineus**
22. *Gasterocercus depressirostris**
23. *Grammoptera ustulata*
24. *Ischnodes sanguinicollis**
25. *Lacon quercus**
26. *Leptura aurulenta* femelle
27. *Leptura aurulenta* mâle
28. *Liocola lugubris**
29. *Lucanus cervus* mâle
30. *Mesosa nebulosa*
31. *Oedemera croceicollis**
32. *Opilo mollis**
33. *Phymatodes testaceus*
34. *Plagionotus arcuatus*
35. *Platyrhinus resinosus*
36. *Protaetia aeruginosa**
37. *Protaetia cuprea**
38. *Pseudocistela ceramboides**
39. *Pseudosphegesthes cinereus**
40. *Ptosima undecimmaculata*
41. *Pyrochroa coccinea*
42. *Pyrochroa serraticornis*
43. *Rhagium sycophanta*
44. *Rutpela maculata*
45. *Salpingus planirostris*
46. *Saperda perforata**
47. *Saperda punctata**
48. *Stenagostus rhombeus**
49. *Stictoleptura scutellata**
50. *Tenebrio opacus**
51. *Tillus elongatus** femelle
52. *Triplax russica*
53. *Tillus elongatus** mâle
54. *Uleiota planata*

Les papillons

Ecaille chinée
PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

Les papillons sont encore abondants sur la Réserve comme du reste dans toute la Brenne, où ils sont restés à l'abri des aménagements lourds et des pesticides qui les ont décimés ailleurs. Débuté en 2002, leur inventaire, confié à Tony Williams, chiffre ainsi à 82 le nombre d'espèces présentes (99 en Brenne). Mais la Réserve héberge en outre quelques papillons particulièrement rares : l'azuré des mouillères, le cuivré des marais, le damier de la succise, la bacchante et l'azuré du genêt.

1. Vulcain
2. Aurore PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON
3. Azuré commun PHOTO VALÉRIE LAGNY
4. Demi deuil PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON
5. Flambé
6. Morio PHOTO MICHAËL VINCENT
7. Nacré de la ronce PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON
8. Paon du jour
9. Tabac d'Espagne PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON
10. Machaon PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

L'AZURÉ DES MOUILLÈRES

L'espèce emblématique de la Réserve est l'azuré des mouillères, dont l'une des dernières populations de la Région Centre survit près des étangs de la Touche. Sa sauvegarde nécessite un pâturage soigneusement contrôlé des prairies humides où vivent les gentianes pneumonanthes, les « plantes hôtes » de l'azuré. La friche lui est fatale.

C'est uniquement sur les gentianes pneumonanthes que les azurés vont déposer leurs œufs puis les chenilles se nourrir. Celles-ci tomberont ensuite au sol et seront hébergées dans une fourmilière où elles passeront l'hiver avant de se métamorphoser.
PHOTO RN CHÉRINE/JOËL DEBERGE

Les **libellules**

À l'égal des papillons, les libellules (ou odonates) sont bien représentées sur la Réserve, où elles ont fait l'objet d'inventaires approfondis par Eric Male-Malherbe. Un total de 42 espèces sur les 53 répertoriées en Brenne y ont été observées ces dix dernières années. La plus remarquable de toutes est la leucorrhine à large queue, protégée en France et en Europe.
Cette libellule, à l'origine, ne s'observait que sur les étangs de la Touche mais, en 2009, elle apparut contre toute attente sur deux nouveaux sites !

La leucorrhine à large queue peut être observée près de la Maison de la Nature, depuis le ponton du Bassin aux nénuphars. À la fin mai, de 1 à 3 mâles se posent bien en évidence sur les feuilles de nénuphars.
PHOTO FRANÇOIS DESBORDES

Gazé
PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

Les **amphibiens** & reptiles

Rainette verte
PHOTO HELLIO VAN INGEN

La Grenouille agile

Le suivi des espèces dites « ordinaires » entre aussi dans les missions des Réserves naturelles. Le décompte des pontes de la Grenouille agile, un amphibien largement répandu en France, est ainsi réalisé chaque année en mars, lorsque les grappes d'œufs fraîchement déposées en surface dans les plantes aquatiques sont faciles à repérer.
Ce suivi, qui mobilise tout le personnel de la Réserve, a montré que les petites zones humides – mares et fossés, où les poissons sont absents – jouent en fait un rôle au moins aussi important que les rives d'étangs comme sites de reproduction. La Petite mare de la Sous détient ainsi le record du nombre de pontes observé : jusqu'à 628 en 2012, pour un total de 2 040 pontes découvertes sur la Réserve !

Ponte de grenouille agile
PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

Localisation et nombre de pontes de grenouille agile sur la Réserve naturelle de Chérine en 2012.
CARTE RN CHÉRINE / JOËL DEBERGE

Grenouille agile
ILLUSTRATION FRANÇOIS DESBORDES

La Cistude d'Europe

La Cistude d'Europe, dont la protection constitue une priorité pour la Réserve, a fait l'objet d'une étude scientifique très poussée, confiée à Zoey Owen-Jones, de 2007 à 2010.
Cette étude conclut notamment que les cistudes de la Réserve utilisent en fait un réseau d'étangs extrêmement important au fil des années, comme en témoignent les déplacements effectués par les individus marqués individuellement, relâchés puis recapturés à l'aide de nasses. Ainsi, les centaines de cistudes qu'abrite la Réserve ont un domaine vital qui excède largement le territoire protégé. La bonne gestion des étangs, des mares et des fossés périphériques peut seule garantir leur sauvegarde à long terme.

ILLUSTRATION FRANÇOIS DESBORDES

La pêche des étangs voisins de la Réserve permet souvent de retrouver des cistudes marquées (étang Monmélier).
PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

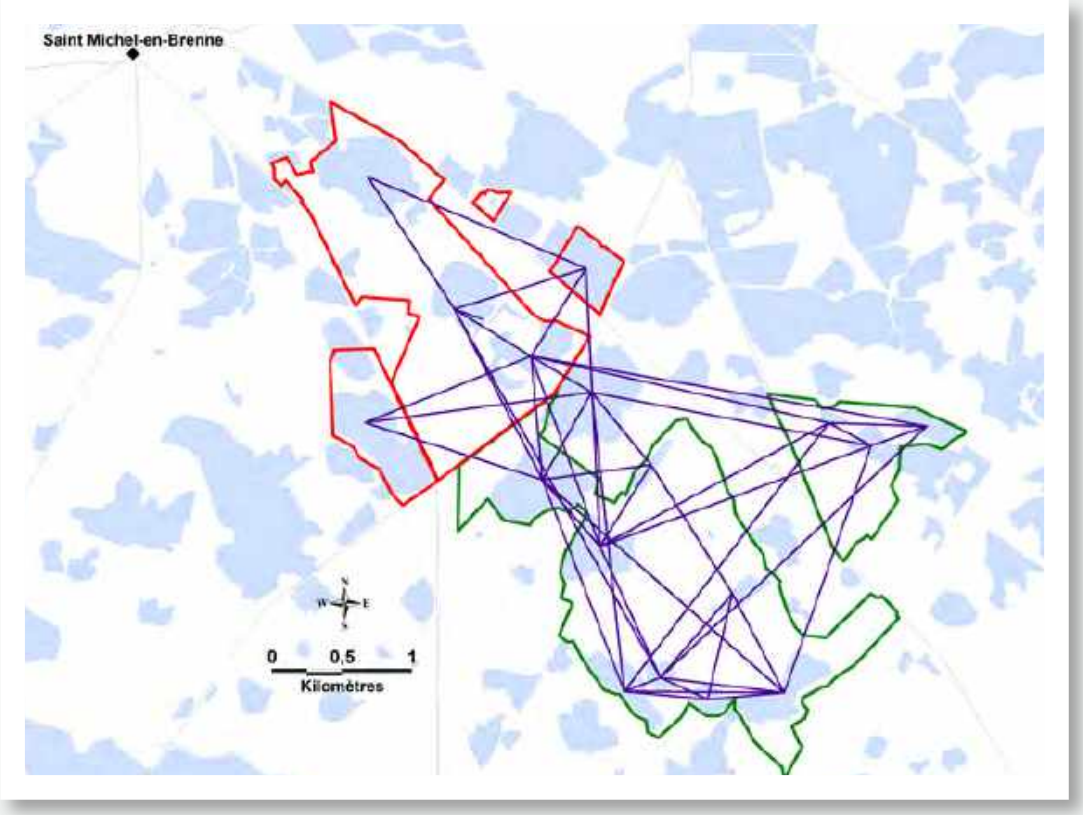

Déplacements effectués au fil des années par les cistudes marquées sur la Réserve (en rouge) ou les propriétés voisines en convention (en vert). Chaque trait bleu relie un point de capture à un point de recapture. Bilan 2007 - 2010.
CARTE RN CHÉRINE / LAURA VAN INGEN

Cistude d'Europe
ILLUSTRATION FRANÇOIS DESBORDES

Les oiseaux **nicheurs menacés**

Héron pourpré atterrissant à son nid.
PHOTO PATRICK GAULTIER

Les acquisitions foncières réalisées par la Réserve de Chérine entre 1998 et 2008 ont permis d'agir très concrètement en faveur de la protection du patrimoine naturel. Les oiseaux nicheurs les plus menacés ont été les premiers bénéficiaires de cette politique : un échantillon pratiquement complet des espèces aquatiques emblématiques de la Brenne (à l'exception des hérons arboricoles) trouve ainsi refuge aujourd'hui sur la Réserve.
Les oiseaux les plus remarquables sont les marouettes, qui ont été notées en 2013 et 2014 en période de reproduction : marouette ponctuée, et surtout marouette poussin et marouette de Baillon qui sont rarissimes en France !

Marouette poussin

Marouette ponctuée
ILLUSTRATIONS FRANÇOIS DESBORDES

Rôle de la Réserve dans l'accueil de 8 oiseaux nicheurs menacés de la Brenne,
avant (moyenne 2008-2010) et après extension (moyenne 2011-2013) en nombre de couples.

	Réserve historique (145 ha)	Réserve avec acquisitions (370 ha)	Total Brenne (2013)
Grèbe à cou noir	26	28	120
Butor étoilé	0	1,3	12/19
Blongios nain	0,6	4	14
Héron pourpré	0,6	23	180
Busard des roseaux	0,6	2	44
Guifette moustac	10	354	592
Locustelle luscinioïde	2,7	7	21/23
Rousserolle turdoïde	0	3	10/11

Locustelle luscinioïde
ILLUSTRATION FRANÇOIS DESBORDES

LES OISEAUX NICHEURS DE L'ÉTANG DE LA SOUS

L'étang de la Sous (31 ha) offre un exemple remarquable du potentiel d'accueil que les étangs de la Brenne peuvent offrir à la biodiversité… lorsque leur végétation aquatique est préservée et leur gestion adéquate. Illustration en 2013, une année faste.

La pêche (2 t) rapporta simultanément 5 600 € (280 €/ha d'eau libre) à la Réserve !

Busard des roseaux (1 c.)

Guifette moustac (20 c.)

Blongios nain (3 c.)

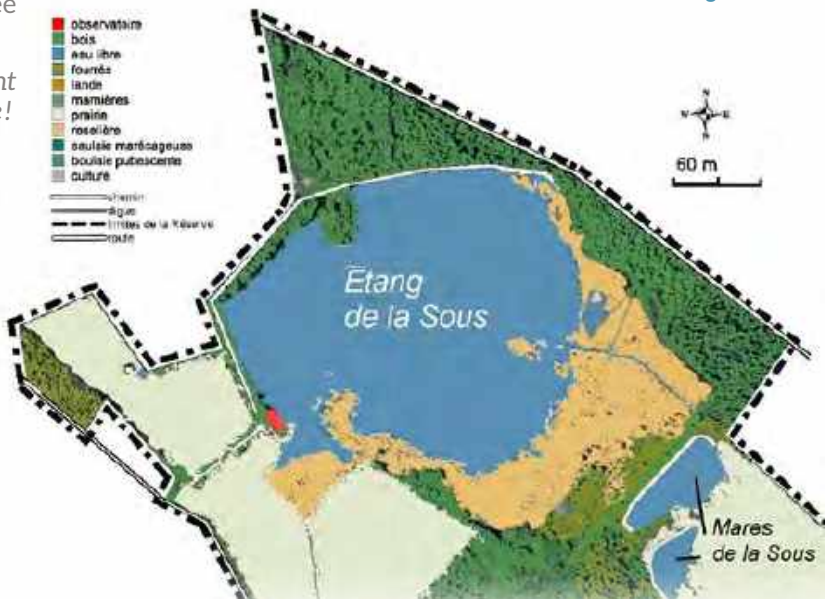

CARTE RN CHÉRINE / JOËL DEBERGE

Rousserolle turdoïde (3/4 c.)

Butor étoilé (1 c.)

Grèbe à cou noir (2 c.)

Fuligule morillon (1 c.)

Fuligule milouin (5 c.)

Râle d'eau (x c.)

Mouette rieuse (16 c.)

Héron pourpré (25 c.)

Nette rousse (1 c.)

ILLUSTRATIONS FRANÇOIS DESBORDES

La **guifette** moustac

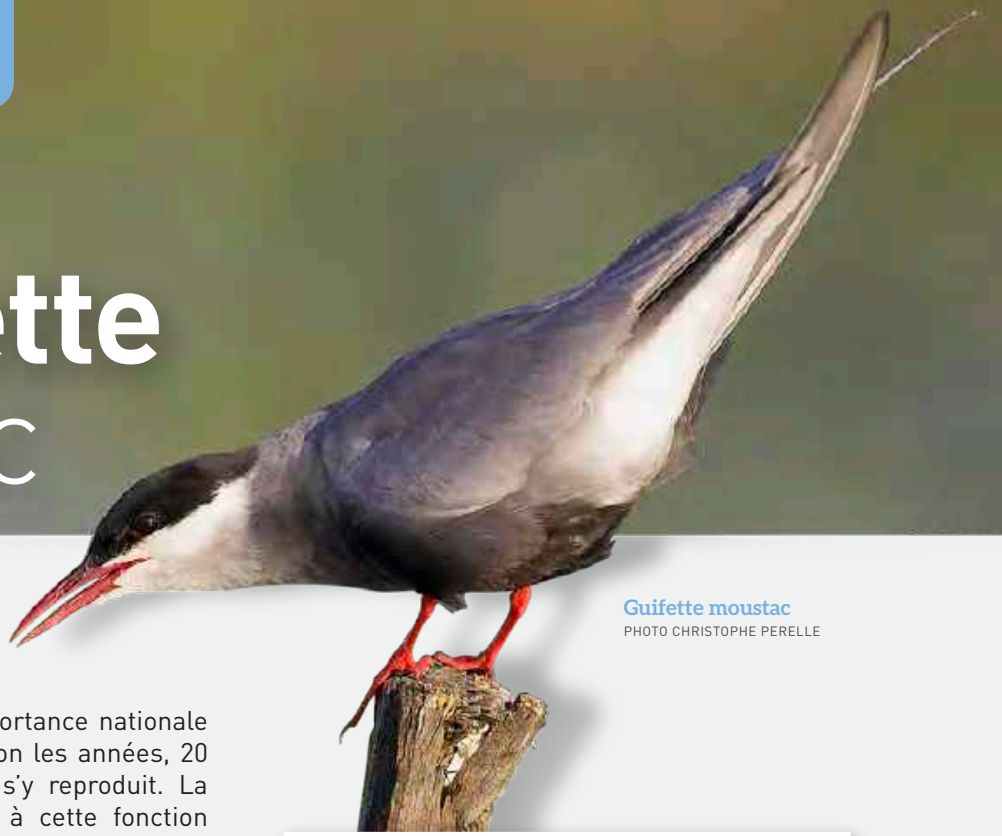

Guifette moustac
PHOTO CHRISTOPHE PERELLE

La Brenne joue un rôle d'importance nationale pour la guifette moustac : selon les années, 20 à 25 % de l'effectif français s'y reproduit. La Réserve participe largement à cette fonction d'accueil puisque de 200 à 400 couples y nichent (soit de 40 à 55 % des nicheurs de la Brenne entre 2010 et 2014).
Une étude, menée depuis 7 ans par Laura Van Ingen, a cependant montré, grâce au baguage, la complexité des échanges qui régissent la distribution des guifettes en période de nidification sur l'ensemble de la Brenne. Comme pour les cistudes, la qualité d'accueil offerte par les étangs de la Réserve ne peut suffire à garantir l'avenir d'une population déterminée. Ces nicheurs devront aussi pouvoir disposer d'autres étangs favorables situés ailleurs en Brenne, sur lesquels ils se reporteront un jour ou l'autre.
La protection des guifettes de la Brenne ne peut concerner que les étangs de la Réserve.

Afin d'être suivis au fil des années, les poussins de guifettes sont équipés d'une bague colorée numérotée selon un code individuel. Relues ultérieurement au télescope, ces bagues permettent de retracer l'histoire de vie des guifettes qui sont devenues adultes.
PHOTO RN CHÉRINE / LAURA VAN INGEN

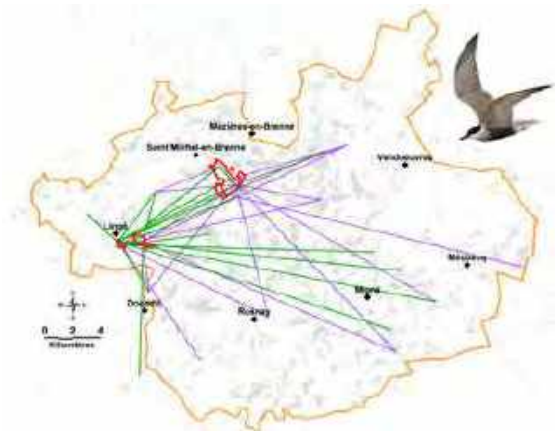

Les guifettes qui nichent sur la Réserve (en rouge) se reportent régulièrement, au fil des ans, vers d'autres étangs, parfois toujours situés sur la Réserve, mais aussi ailleurs en Brenne (un trait correspond à un déplacement entre deux étangs). Bilan 2003 – 2014.
CARTE RN CHÉRINE / LAURA VAN INGEN

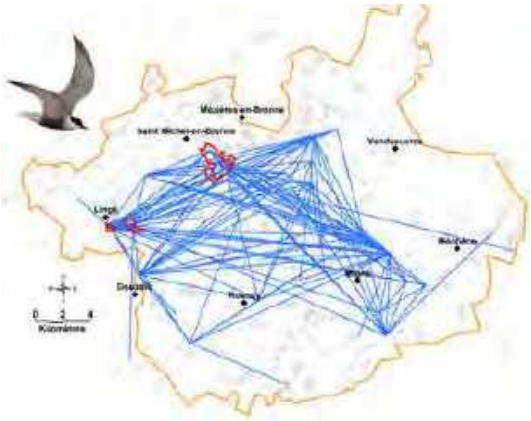

Les relectures de bagues faites chaque printemps donnent une idée du nombre d'étangs que les guifettes peuvent utiliser pour nicher au cours des années (un trait correspond à un déplacement effectué entre deux colonies). Bilan 2003 – 2014.
CARTE RN CHÉRINE / LAURA VAN INGEN

Les guifettes qui ont niché une année donnée en Brenne peuvent aussi être observées, en période de reproduction, dans des contrées beaucoup plus lointaines au cours des années ultérieures. Leur protection nécessite une concertation internationale.
CARTE RN CHÉRINE / LAURA VAN INGEN

PHOTO RN CHÉRINE / LAURA VAN INGEN

La recherche des guifettes baguées au nid s'effectue chaque printemps sur les colonies de nidification.
PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

Le **butor** étoilé

La sauvegarde du butor étoilé constitue l'une des priorités de la Réserve. Le maintien des derniers couples nicheurs impose que les massifs de roseaux que l'oiseau affectionne restent denses, inondés, pourvus de lieux de pêche (chenaux, clairières) et non dérangés par les sangliers.
Les actions mises en œuvre dans ce but portent sur l'arrachage des saules qui envahissent les roselières, le pâturage sur les rives, le rajeunissement des roseaux au moyen de feux dirigés, une bonne gestion des niveaux d'eau et l'effarouchement des sangliers en fin d'hiver.
Mais si les étangs se remplissent mal faute de pluies, ces efforts restent vains ! Ainsi, les couples de butor qui sont réapparus sur la Réserve en 2013 et 2014 doivent certainement beaucoup aux abondantes pluies d'hiver, qui ont parfaitement rempli les étangs après plusieurs années déficitaires.

Butor étoilé sur l'étang de la Sous.
PHOTO PATRICK GAULTIER

Les mammifères

Cerf en velours dans l'étang Ricot.
PHOTO PATRICK GAULTIER

Si la valeur de la Réserve était établie pour certains mammifères menacés tels que les chauves-souris (pipistrelle de Nathusius et grand rhinolophe), elle l'était beaucoup moins pour d'autres, plus difficiles à observer ou recenser. Chaque année apporte son lot de surprises et c'est ainsi que, depuis quelques années, les observations de chat forestier se sont multipliées et, surtout, que le retour de la loutre, 50 ans après sa disparition, a pu être prouvé !
Le recours à des pièges photographiques, depuis 2012, a été d'un grand secours dans cette amélioration de nos connaissances.

Le grand rhinolophe chasse les insectes le long des lisières forestières de la Réserve, mais se reproduit dans les bâtiments situés en périphérie (Mézières-en-Brenne notamment). Sa protection est d'importance européenne.
PHOTO ARTHUR LAURENT

1 & 2. Chats forestiers surpris sur la Réserve.
La chance a voulu que deux jeunes chats forestiers se montrent au pied du grand observatoire de l'étang Cistude, le 10 septembre 2014, lors d'une visite guidée ! Ces mêmes chatons (très probablement), accompagnés de leur mère, furent ensuite observés depuis les bureaux de la Maison de la Nature !

3. Un beau mâle de chat foretier dans la roselière de l'étang Ricot (piège photo).

LE CAMPAGNOL AMPHIBIE

PHOTO RN CHÉRINE / CÉCILE DANEL

Le campagnol amphibie (ou rat d'eau) est aujourd'hui considéré comme l'un des mammifères les plus menacés de France. En 2011, une enquête de terrain réalisée par Léo Vèque a heureusement permis de découvrir qu'il était encore abondant en Brenne et notamment sur les étangs et grandes mares de la Réserve, où ses « crottiers » permettent d'authentifier sa présence.

Crottier.
PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

La découverte d'épreintes (crottes) avait permis d'attester le retour de la loutre sur la Réserve en 2014, mais les pièges photographiques en ont apporté la preuve par l'image.

Blaireau
ILLUSTRATION FRANÇOIS DESBORDES

Histoire de **la gestion**

Vaches Salers
PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

La politique de gestion (d'entretien) des milieux naturels de la Réserve, en partie expérimentale, a largement évolué au fil des années en fonction des résultats obtenus. Mais, plus que tout autre phénomène, c'est la multiplication des sangliers et des espèces exotiques envahissantes qui a imposé l'adoption de mesures drastiques.

Un pâturage indispensable

La nécessité de maintenir le pâturage pour entretenir les prairies de Chérine et les rives d'étangs a toujours été clairement affirmée par les élus qui, au sein d'une association en convention avec l'Etat, ont en charge la Réserve depuis 1985.
Si le recours à des bœufs d'Ecosse – alors en vogue dans les Réserves – est repoussé en 1989, l'achat de chevaux Camargue et de vaches Casta (originaires des Pyrénées et menacées) est par contre validé. La Réserve souhaite simultanément expérimenter un mode de contrôle des friches dont pourraient s'inspirer des propriétaires privés de Brenne.

Le suivi des Castas, toutefois, n'est pas simple et, en 2007, il est décidé de confier la gestion du pâturage à un jeune agriculteur local, Sébastien Heslouis, éleveur de vaches Salers. Le troupeau de Castas est alors réduit, puis vendu en 2013, la race n'étant plus menacée… et sa conduite restant difficile ! Aujourd'hui, les vaches Salers entretiennent 100 ha sur la Réserve.
Les chevaux Camargue, quant à eux, ont été rejoints par des « Tarpans » (Konik polski), tandis que des moutons et des ânes ont la charge des milieux les plus fragiles.

La gestion des vaches Casta, au caractère quelque peu espagnol, a donné du fil à retordre au personnel de la Réserve !
PHOTO RN CHÉRINE /JACQUES TROTIGNON

Les chevaux Camargue ont été choisis notamment pour contrôler le développement de la végétation sur les rives des étangs où les crapauds calamites, les rainettes vertes, les vanneaux huppés ou les échasses blanches apprécient les prairies rases et faiblement inondées pour se reproduire.
PHOTO RN CHÉRINE /JACQUES TROTIGNON

1. Les vaches Salers, comme les chevaux, apprécient l'herbe des prairies, mais elles consomment bien davantage les buissons. Lors de leurs déplacements, elles créent en outre des clairières dans les zones de buissons ou les landes les plus denses.
PHOTO RN CHÉRINE /JACQUES TROTIGNON

2. Chevaux Konik polski. PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

4. Les moutons solognots pâturent sur de petites landes, dans des zones de mares et autour de la Maison de la Nature. Ils sont très efficaces pour contrôler les ronces et les prunelliers.
PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

En dépit du travail effectué par le bétail, le tracteur reste indispensable pour arracher les gros buissons de ronce et d'épine noire qui envahissent les prairies où, par exemple, les cistudes viennent pondre.
PHOTO RN CHÉRINE /JACQUES TROTIGNON

Des bénévoles bienvenus

L'entretien réalisé par le bétail ou les tracteurs resterait insuffisant sans l'aide fournie désormais chaque année par des bénévoles. De plus en plus nombreux, ceux-ci apportent à la Réserve une aide fort précieuse dans les opérations de bûcheronnage et de débroussaillage : merci à eux !

Les élèves du lycée agricole de Melle (Deux-Sèvres) ont remis en état la prairie de l'île de l'étang Ricot, visible depuis l'observatoire public.

Les bénévoles français et anglais de Martizay à l'heure de la pause.
PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

Élève du lycée agricole de Melle au travail.
PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

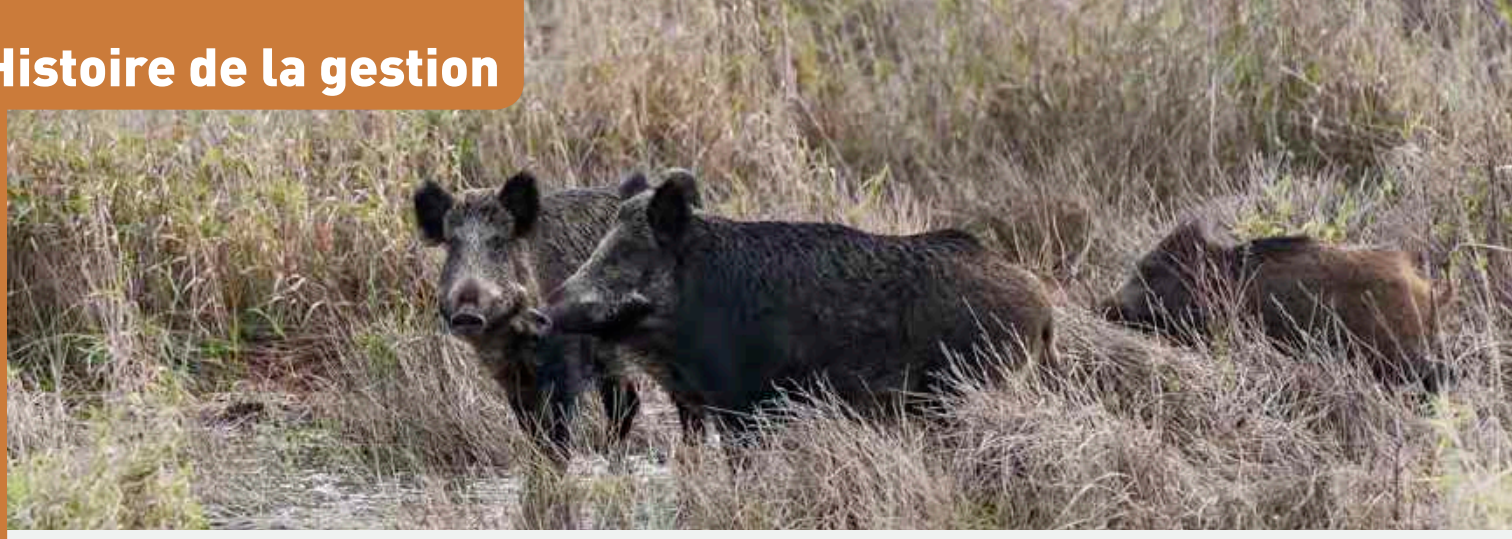

Sangliers au bord de l'étang des Essarts.
PHOTO MICHEL MARTINAZZI

L'effarouchement des sangliers

Comme nombre de Réserves naturelles à l'époque, celle de Chérine jugea bon d'interdire la chasse sur son territoire dans son décret de création de 1985. C'était sans compter avec les sangliers qui, au fil des années, se mirent à proliférer sur le site devenu un véritable refuge pour eux en temps de chasse. Avec pour conséquence un impact considérable sur la biodiversité et les prairies des agriculteurs voisins.

Décision est alors prise, en 1996, de les effaroucher à l'aide de petits chiens. C'est un échec : en 2000, quelque 200 sangliers sont présents sur les 145 ha de la Réserve !

En 2004, il est donc décidé de procéder à l'élimination de quelques individus afin de les repousser plus efficacement, dans le cadre de battues d'effarouchement autorisées par arrêté préfectoral.

Cette intervention est confiée aux archers de l'Indre (Assoc. Chasseurs à l'Arc Berry Brenne), plutôt qu'à des tireurs au fusil, afin de modérer les dérangements occasionnés sur la Réserve. C'est un véritable succès. Chérine devient ainsi la seconde Réserve de France, après celle du Val de Loire, à recourir à des archers pour effaroucher les sangliers.

En 2011, les territoires situés sur la commune de Lingé sont gérés de façon différente : là, les sangliers en surnombre dans la Réserve sont régulés au moyen de battues administratives supervisées par un lieutenant de louveterie. Les animaux sont éliminés à la carabine, par les riverains dont les prairies ont subi des dégâts.

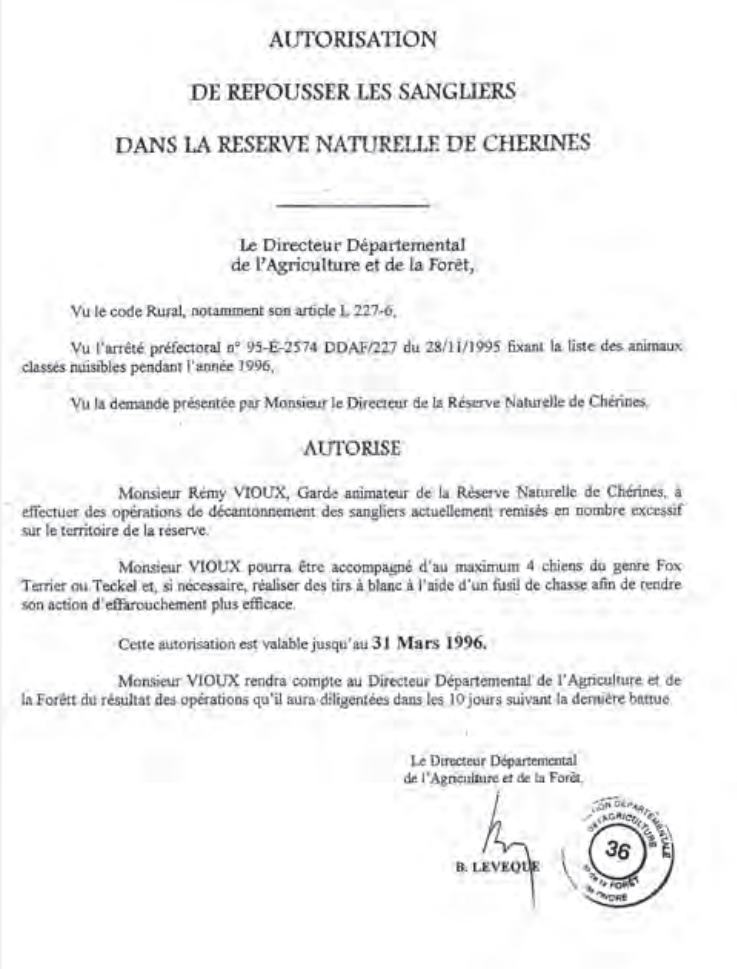

AUTORISATION

DE REPOUSSER LES SANGLIERS

DANS LA RESERVE NATURELLE DE CHERINES

Le Directeur Départemental
de l'Agriculture et de la Forêt,

Vu le code Rural, notamment son article L 227-6,

Vu l'arrêté préfectoral n° 95-E-2574 DDAF/227 du 28/11/1995 fixant la liste des animaux classés nuisibles pendant l'année 1996,

Vu la demande présentée par Monsieur le Directeur de la Réserve Naturelle de Chérines,

AUTORISE

Monsieur Rémy VIOUX, Garde animateur de la Réserve Naturelle de Chérines, à effectuer des opérations de décantonnement des sangliers actuellement remisés en nombre excessif sur le territoire de la réserve.

Monsieur VIOUX pourra être accompagné d'au maximum 4 chiens du genre Fox Terrier ou Teckel et, si nécessaire, réaliser des tirs à blanc à l'aide d'un fusil de chasse afin de rendre son action d'effarouchement plus efficace.

Cette autorisation est valable jusqu'au **31 Mars 1996.**

Monsieur VIOUX rendra compte au Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt du résultat des opérations qu'il aura diligentées dans les 10 jours suivant la dernière battue.

Le Directeur Départemental
de l'Agriculture et de la Forêt,

B. LEVEQUE

ILLUSTRATION FRANÇOIS DESBORDES

Avant chaque battue sur Lingé, un lieutenant de louveterie (ici avec sa hiérarchie, M. le Maire de Lingé et les gardes de la Réserve) définit l'organisation générale de l'intervention et rappelle les consignes de sécurité à la vingtaine de chasseurs présents.
PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

Les archers, sollicités par l'administration, interviennent à titre bénévole sur la Réserve.
PHOTO KEVIN QUEUILLE

Bilan des interventions des archers sur la Réserve

Hiver	Sangliers vus	Sangliers tués	Nombre battues
2010/2011	135	17	5
2011/2012	83	11	5
2012/2013	124	26	6
2013/2014	54	6	6
2014/2015	54	10	5

Des feux pour restaurer les roselières

Selon un phénomène naturel, les roseaux secs qui s'accumulent au fil des années dans les roselières constituent une litière de plus en plus importante, qui se transforme progressivement en vase. Le niveau d'eau se réduit, les saules s'installent puis, à terme, les frênes.
Cette évolution met en péril les sites de nidification des butors étoilés et des busards des roseaux – dont la protection est prioritaire pour la Réserve – qui recherchent une certaine hauteur d'eau pour se protéger des prédateurs, tels que les sangliers.
Depuis 2004, la Réserve procède ainsi à des feux dirigés qui ont pour but de détruire la litière et de « rajeunir » la roselière. Ces actions, autorisées par l'administration, sont réalisées par le personnel de la Réserve, encadré et supervisé par des pompiers spécialisés : ici l'Unité d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile de Nogent-le-Rotrou.

Les feux sont effectués en fin d'hiver, sur des surfaces inférieures à 1 ha.
PHOTOS RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

Le rat musqué (originaire d'Amérique du Nord) ci-contre, et le ragondin (Amérique du Sud), en bas de page ci-contre, consomment la végétation aquatique, notamment les nénuphars et les roseaux indispensables à la reproduction de nombreuses espèces. Ils sont détruits par piégeage et tir au fusil. Leur impact demeure néanmoins si redoutable que la Réserve a été contrainte, à partir de 1990, de replanter des nénuphars pour compenser les destructions opérées sur les sites de nidification des guifettes !
PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

La régulation des espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes sont, par définition, étrangères à la faune et à la flore du Paléarctique (elles sont habituellement tropicales). Introduites et élevées en Europe à des fins économiques, elles ont fini par s'échapper dans la nature, quand elles n'y ont pas été volontairement lâchées... Certaines, malheureusement, se sont révélées capables de proliférer dans leur milieu d'adoption avec, pour conséquence, une destruction de nombreuses espèces autochtones avec qui elles entrent en concurrence. D'où le parti pris de les détruire, a fortiori dans les espaces protégés.

1

2

3

1. Les poissons chats (originaires d'Amérique du Nord), sont des prédateurs des œufs de poissons et d'amphibiens, ainsi que des invertébrés ; leurs épines blessent en outre les poissons lors de la pêche.
La seule façon de les éliminer consiste à laisser à sec durant un an les étangs où ils sont présents. Mais à la condition que les étangs situés en amont aient été préalablement débarrassés de ces poissons !
PHOTOS RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

2. L'arrachage des jussies représente chaque été une véritable corvée pour le personnel de la Réserve... et d'éventuels bénévoles.
PHOTO RN CHÉRINE / JOËL DEBERGE

3. Jussie rampante.
PHOTO PNR BRENNE / AURÉLIEN DELANNE

A la création de la Réserve de Chérine, en 1985, seuls le rat musqué et le ragondin sont présents. La jussie rampante, une plante d'ornement, fait son apparition en 2002 sur l'étang Ricot. Puis c'est au tour du poisson chat de coloniser la Réserve, en 2004 (4,5 T pêchés en novembre !). En 2009 enfin, l'espèce exotique la plus redoutable de toutes, l'écrevisse rouge de Louisiane, s'implante sur l'étang de la Sous, en dépit de toutes les captures effectuées en amont pour combattre son arrivée.
La régulation de ces espèces, dont l'éradication est illusoire, est effectuée au quotidien par les 4 gardes de la Réserve. Le temps consacré à ce travail correspond environ à un mi-temps annuel !

L'écrevisse rouge de Louisiane consomme la végétation en décomposition, puis les invertébrés, le frai des poissons et des amphibiens, avant de s'attaquer aux plantes aquatiques vivantes (herbiers, nénuphars).
Son pouvoir de destruction et de colonisation est considérable, comme le montre l'invasion de la Réserve, où elle a pourtant été massivement piégée... sans guère de succès.
PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

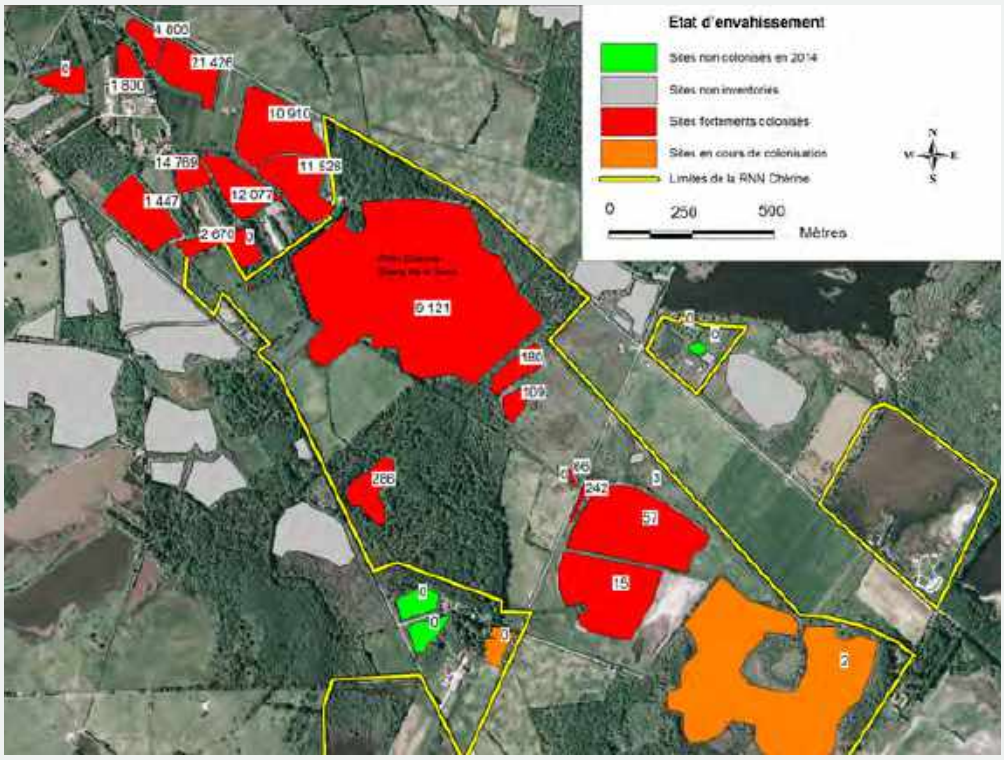

Bilan des captures et état d'envahissement de la Réserve par l'écrevisse rouge de Louisiane
à proximité et sur la Réserve de Chérine au 27/10/2014.
Nombre d'individus piégés du 1/01/2008 au 21/10/2014 : 92 000.
CARTE RN CHÉRINE/JULIEN VÈQUE.

Ragondin
ILLUSTRATION FRANÇOIS DESBORDES

Accueil & sensibilisation du public

Les visites guidées par le personnel de la Réserve, qui ne concernent volontairement que de petits groupes, permettent de faire découvrir et admirer la faune et la flore du site. Les visiteurs peuvent être simultanément informés sur les modes de gestion pratiqués, comme la nécessaire régulation des sangliers ou des espèces exotiques envahissantes.
PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

L'accueil et l'éducation du public ont, dès l'origine, été considérés comme des missions prioritaires pour la Réserve. La mise en place de visites guidées débute ainsi dès le 7 juin 1986 sur l'étang Ricot, où deux grands observatoires – toujours en place – ont été construits un an plus tôt.

L'édification d'autres observatoires se poursuivra sur les nouveaux territoires acquis. De nombreux partenaires soutiennent la Réserve dans cette entreprise : le département de l'Indre, la région Centre, la fondation EDF, la fondation du Crédit Agricole, l'Europe.
L'année 2015 s'inscrit dans cette continuité, puisque c'est en avril qu'un long sentier (1 km) et un nouvel observatoire ont été ouverts au public sur la dernière propriété acquise : les Terres de Renard (WWF).

1. **Busard des roseaux** PHOTO PATRICK GAULTIER
2. **Grèbe à cou noir** PHOTO ALAIN FREMOND
3. **Crabier chevelu** PHOTO ERIC ROSSI
4. **Blongios nain** PHOTO MICHEL MARTINAZZI

En 2015, la Réserve met à la disposition du public un total de 13 observatoires, dont 5 sont réservés aux visites accompagnées, ainsi que deux cheminements sur pilotis. Cette particularité lui a permis d'acquérir une grande notoriété dans le domaine du tourisme de nature et de jouer un rôle clé au sein du Parc naturel régional de la Brenne. En effet, ce ne sont pas moins de 20 000 visiteurs qui découvrent chaque année la Réserve ! Par sa politique d'accueil, la Réserve contribue ainsi à l'économie locale.

Les observatoires de la Réserve ont acquis une réputation qui s'étend à la Belgique, aux Pays-Bas et à la Grande-Bretagne ! Les ornithologues et les photographes peuvent en effet y découvrir de nombreux oiseaux rares en Europe, souvent de très près.
PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

C'est en 2000 que la Réserve se lance dans une politique d'édition de documents éducatifs. En 2015, elle a à son actif la publication de 15 plaquettes ou brochures. Celles-ci ont pour but de restituer les conclusions des études scientifiques menées (canards, guifette, cistude), d'informer sur les moyens mis en œuvre pour assurer la protection du patrimoine naturel, et de situer les paysages actuels de la Réserve dans un contexte historique.
La Réserve a également contribué à la réalisation de deux films et à l'édition d'un poster et d'un livre (Affûts en Brenne).

Le ponton du Bassin aux nénuphars (Etang Cistude) permet d'observer grenouilles, cistudes et libellules.
PHOTO RN CHÉRINE / JACQUES TROTIGNON

Le **patrimoine** de la Réserve

Grâce à la variété de ses milieux naturels, la Réserve accueille une diversité d'espèces exceptionnelle. Cette planche en apporte un exemple avec les Vertébrés.

1. busard des roseaux (mâle), 2. campagnol amphibie, 3. pipistrelle, 4. balbuzard, 5. cerf, 6. spatule blanche, 7. vanneau huppé, 8. blaireau, 9. lézard vert, 10. locustelle luscinioïde, 11. rousserolle turdoïde, 12. faucon hobereau, 13. butor étoilé, 14. couleuvre à collier, 15. chat forestier, 16. blongios, 17. cistude, 18. pélodyte ponctué, 19. triton crêté, 20. guifette moustac, 21. rainette verte, 22. guifette noire, 23. lièvre, 24. échasse , 25. héron pourpré, 26. marouette poussin, 27. grèbe à cou noir, 28. grande aigrette, 29. canard chipeau (mâle), 30. fuligule milouin (mâle), 31. sarcelle d'été (mâle), 32. nette rousse (mâle). ILLUSTRATIONS FRANÇOIS DESBORDES

naturelle nationale de Chérine

Les inventaires naturalistes réalisés sur la Réserve depuis 1983 – à cette époque dans le cadre du projet de classement ministériel – ont concerné un très grand nombre de groupes taxonomiques. Le nombre total de taxons (espèces) découverts à ce jour sur la Réserve par les différents spécialistes est le suivant :

Flore

Bryophytes : 86 espèces : 14 hépathiques et 72 mousses (France : 1200/1300)

Plantes supérieures : 680 espèces (France : 4900)

Faune

Embranchement	Classe	Ordre	Nombre d'espèces sur la Réserve	Nombre d'espèces en France
Annélides	Hirudines		3	26
Mollusques	Gastéropodes	Pulmonates	5	647
Arthropodes	Insectes	Coléoptères	473	9568
		Diptères	76	8008
		Ephémères	4	143
		Trichoptères	9	398
		Hyménoptères	24	8044
		Lépidoptères	651	5072
		Odonates	42	93
		Orthoptères	45	255
		Hémiptères	38	3207
		Mantoptères	1	9
	Arachnides	Araignées	53	2664
	Crustacés		13	724
Chordés	Poissons		16 (piscic.)	94
	Amphibiens		8	36
	Reptiles		9	40
	Oiseaux		233	547
	Mammifères		42	163
TOTAL			**1745**	**39738**

Même si la pisciculture pratiquée sur la Réserve a évolué depuis 1985 (empoissonnement, périodicité des pêches), elle demeure une activité de gestion fondamentale car, sans elle, les étangs perdraient une grande part de leur originalité. L'essentiel du patrimoine naturel des étangs, en effet, est directement tributaire des vidanges hivernales destinées aux pêches ou des assecs d'été, des pratiques uniques pour des zones humides (étang de la Sous, octobre 2010).

PH. RN CHÉRINE/JACQUES TROTIGNON

Le busard des roseaux est un rapace dont la protection a toujours constitué une priorité pour la Réserve naturelle de Chérine. Ici un mâle transportant des matériaux pour son nid, dissimulé dans une roselière. PHOTO MICHEL MARTINAZZI

Créée en 1985 à l'initiative du département de l'Indre, la Réserve naturelle nationale de Chérine protège aujourd'hui un patrimoine naturel unique, qui en fait l'un des joyaux de la Brenne. Grâce au soutien de l'État, du WWF France et de la LPO, qui l'ont aidé à acquérir plusieurs propriétés mises en vente, elle s'est également beaucoup agrandie au fil des années.

La vie au quotidien d'une Réserve naturelle n'est pas pour autant de tout repos. Si les inventaires de la faune et de la flore, ou les suivis scientifiques, offrent l'occasion de faire de belles découvertes, la gestion des milieux, à l'opposé, met parfois les nerfs à rude épreuve. Car, en 30 ans, la Brenne a subi bien des évolutions, et la Réserve avec elle : les sangliers et les cormorans se sont multipliés, la sécheresse a sévi, la friche a gagné et de nouvelles espèces exotiques – jussie, écrevisse de Louisiane – sont apparues, qui ont imposé une grande réactivité et des décisions parfois inattendues.

À travers quelques exemples éloquents, cette plaquette dresse un bilan des résultats dont la Réserve peut aujourd'hui s'enorgueillir ou, au contraire, s'inquiéter. Elle permettra à chacun de mieux comprendre le travail réalisé par ceux qui œuvrent, dans l'intérêt général, pour la sauvegarde d'un site emblématique du Parc naturel régional de la Brenne.

Réserve Naturelle
CHÉRINE

Maison de la Nature et de la Réserve • 36290 Saint-Michel-en-Brenne
Tél. 02 54 28 11 02 • Fax 02 54 38 03 71 • E-mail : rncherine@wanadoo.fr

Conception : RN Chérine / Jacques Trotignon – Maquette : Damien Gauthier, Buzançais – Impression Color 36, Villedieu-sur-Indre.
Édition : avril 2015